



Le Sénégal Progresse dans la Diversification du Marché de l'Énergie et la Création d'un Climat Favorable aux Investissements



Mai 2021 - Avec le soutien de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et de Power Africa, la National Association of Regulatory Utility Commissioners (NARUC) s'engage dans un partenariat énergétique réglementaire avec la Commission de Régulation du Secteur de l'Électricité (CRSE) du Sénégal en tant que moyen de renforcer ses capacités techniques pour réglementer l'électricité et faciliter le partage d'informations, l'établissement de consensus et la

collaboration entre les parties prenantes du secteur de l'énergie.

Dans le cadre de ce partenariat, le NARUC a fourni une assistance technique au CRSE pour soutenir ses efforts visant à utiliser des sources de production d'électricité plus diversifiées et à atteindre les objectifs ambitieux du secteur de l'énergie. Grâce à cet appui, le CRSE s'emploie à accroître la capacité de production du Sénégal en acquérant les connaissances nécessaires pour intégrer davantage le gaz naturel dans le mix énergétique. En outre, le CRSE prend des mesures pour créer un environnement propice à l'investissement dans le secteur de l'électricité en améliorant la transparence et l'efficacité dans le processus d'approvisionnement en électricité.

Travaux pour réaliser les objectifs du Plan Sénégal émergent (PSE)

Le développement du secteur de l'énergie est une composante clé du Plan Sénégal Emergent (PSE), un plan national établi pour réaliser une transformation structurelle de l'économie et atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire d'ici 2035.¹ Parallèlement aux objectifs liés à des secteurs tels que la santé et les infrastructures, certains des principaux objectifs énergétiques du plan comprennent la réduction des coûts de production en réduisant la dépendance vis-à-vis des combustibles importés et en améliorant l'accès à l'électricité.²

Cependant, il reste encore beaucoup à faire. Actuellement, l'électricité est produite principalement par les importations de combustibles, et si l'accès à l'électricité a atteint 90% dans les zones urbaines, il est encore limité à environ 44% dans les zones rurales.³ De plus, le Sénégal a des prix élevés de l'électricité qui sont fixés à environ 30% à 40% en dessous du recouvrement⁴ des coûts ainsi que l'un des coûts de production les plus élevés d'Afrique subsaharienne - environ 0,30 USD le kilowattheure (kWh). Pour mettre en œuvre des réformes fructueuses et garantir un accès abordable et cohérent à l'énergie dans tout le pays, il est essentiel d'accélérer l'accès à diverses sources de production.

Le Sénégal est riche en ressources naturelles. Selon la Banque mondiale, d'ici 2025, sa capacité installée devrait inclure au moins 22% de ressources énergétiques renouvelables (y compris l'énergie solaire, éolienne et hydroélectrique), 64% de gaz et 8% de charbon.⁵ Afin d'utiliser ces ressources comme moyen de favoriser le développement économique et social, le gouvernement du Sénégal a adopté une stratégie «Gas to power» en 2018. Cette stratégie définit les domaines d'intervention pour le développement de la production d'électricité à partir du gaz naturel un cadre juridique, réglementaire et institutionnel pour le secteur gazier intermédiaire et aval.

En réponse, NARUC partage les meilleures pratiques internationales pour assurer la mise en œuvre et l'intégration harmonieuses du gaz naturel dans le portefeuille énergétique. Récemment, le NARUC

a recruté quatre experts en réglementation francophones du Canada et de France pour discuter avec le personnel du CRSE, la Senelec⁶ et le ministère du Pétrole et de l'Énergie sur les développements des pipelines et de la réglementation. En conséquence, le CRSE a découvert les principaux cadres et outils réglementaires tels que la collecte de données exactes et précises, l'élaboration de protocoles de sécurité et la fixation des tarifs.

Accroître la transparence du processus des marchés publics d'électricité

Le CRSE fait également de grands progrès pour attirer les investissements privés et accroître l'accessibilité de l'énergie en adoptant des mesures pour structurer le processus d'approvisionnement en électricité de manière plus transparente. En échangeant les meilleures pratiques avec les experts du NARUC sur les processus et les procédures d'appel d'offres, le CRSE a acquis une clarté sur les rôles et les responsabilités de chaque partie prenante, ce qui se traduit par une collaboration et une efficacité accrues tout au long du processus d'approvisionnement.

À la fin des années 1990, le Sénégal est devenu l'un des premiers pays d'Afrique subsaharienne à introduire la participation du secteur privé dans l'industrie de l'électricité⁷ par le biais de producteurs d'électricité indépendants (IPP). Un IPP est une société de services publics non publique qui investit dans ou possède des installations de production d'électricité,⁸ et fonctionne par le biais d'accords d'achat d'électricité (CAE) avec un acheteur, qui est généralement un service public d'électricité appartenant à l'État. Afin d'obtenir un AAE, les IPP doivent participer à un processus de passation de marchés, qui se fait souvent par le biais d'appels d'offres concurrentiels. L'un des principaux avantages des appels d'offres concurrentiels est qu'ils obligent tous les fournisseurs d'électricités potentielles à soumissionner publiquement et de manière transparente les uns contre les autres, abaissant ainsi les prix de l'énergie et donnant aux investisseurs l'assurance que les projets énergétiques seront attribués selon des pratiques contractuelles équitables.⁹

Le CRSE a pour mandat de faciliter le processus de passation des marchés au Sénégal. Cependant, en raison de leur expérience limitée à ce titre, Senelec gère actuellement le processus et est le seul acheteur des IPP. Cela a engendré des problèmes de communication, la Senelec négociant principalement avec le MEDER et le CRSE n'a qu'un rôle d'observateur dans le processus d'appel d'offres. En conséquence, il n'est pas toujours impliqué dans les discussions, la planification stratégique et / ou la coordination globale. Étant donné que des politiques d'achat cohérentes et cohérentes exigent que toutes les parties prenantes impliquées dans la prise de décision et la supervision du processus d'achat partagent des objectifs alignés, cette rupture de communication a entraîné des retards importants dans le développement des projets et un manque de diversité dans l'offre.

Afin de raccourcir le délai de passation des marchés et d'atteindre une plus grande transparence, le CRSE a tiré parti de l'assistance du NARUC pour renforcer sa capacité à examiner et analyser à la fois les AAE et les appels d'offres. En acquérant une meilleure compréhension de ces processus, le CRSE sera mieux armé pour travailler en collaboration avec d'autres parties prenantes pour s'assurer que toutes les conditions contractuelles sont conformes aux objectifs du secteur de l'énergie, ajouter des mégawatts au réseau, augmenter les chances de succès des projets futurs, et offrir une plus grande confiance aux investisseurs en créant un environnement propice aux investissements du secteur privé dans les projets de production.

Crédit photographique : ©JEGAS RA / Adobe Stock

¹ "Senegal Energy Outlook." IEA. <https://www.iea.org/articles/senegal-energy-outlook>

² "Senegal Power Africa Fact Sheet." USAID. <https://www.usaid.gov/powerafrica/senegal>

³ Idem.

⁴ "Making Senegal a Hub for West Africa." International Monetary Fund. <https://www.imf.org/external/pubs/ft/dp/2015/afr1501.pdf>

⁵ "Project to Promote a Shift towards Lower Carbon Power Generation in Senegal (PI 69744)." The World Bank.

<http://documents1.worldbank.org/curated/en/581421558458547633/pdf/Concept-Project-Information-Document-PID-Project-to-Promote-a-Shift-towards-Lower-Carbon-Power-Generation-in-Senegal-PI69744.pdf>

⁶ Senelec is the national electricity company of Senegal.

⁷ “Energy sector analysis Senegal: Petroleum & gas.” Netherlands Enterprise Agency. <https://www.rvo.nl/sites/default/files/2017/09/Report-Energy-sector-Senegal.pdf>

⁸ “IPP.” 2belst Consulting. <https://2belstconsulting.com/ipp/>

⁹ “Competitive Energy Procurement.” USAID. <https://www.usaid.gov/energy/procurement/auctions>